



/ Welcome!

SAISON D'HIVER / WINTER SEASON du 21 décembre 2024 au 12 avril 2025 SAISON D'ÉTÉ / SUMMER SEASON du 05 juillet 2025 au 23 août 2025

Achat de forfaits de ski

Réservez votre séjour

Aux Karellis on s'y retrouve..



530 hectares de domaine skiable 125 hectares de pistes balisées 29 pistes

très facile facile ---- très difficile

0479595030 poste de secours & informations

Télésiège débrayable / disengageable chairlin

Télésiège / chairlift

Jardin des neiges / snow garden

Restaurant / restaurant

Table d'orientation / orientation table

Vente de forfaits / sale of ski passes

P Parking / parking Informations / tourist office

ECO-ENGAGEMENTS / ECO-COMMITMENTS

Utilisation de carburant alternatif pour le damage Using alternative fuel for grooming

Exploitation raisonnée des remontées

nécaniques Reasonable operation of ski lifts

Prolongation de la vie des remontées mécaniques Extension of the life of ski lifts



LES 10 RÈGLES DE BONNE CONDUITE SUR LES PISTES

THE 10 RULES OF GOOD CONDUCT ON SKI SLOPES

Règle 1: Se comporter de manière à ne mettre personne en danger. Rule 1: Behave in a way that does not endanger

Règle 2 : Adapter sa vitesse et son comporte-ment à ses capacités, à la piste et à la météo. Rule 2 : Adapt your speed and behavior to your abilities, the track and the weather.

Règle 3 : Choisir une trajectoire qui assure la sécurité de skieur en aval. Rule 3 : Choose a trajectory that ensures the safety of the skier downstream.

Règle 4 : Dépasser de manière assez large pour prévenir les évolutions du skieur doublé. Rule 4 : Overtake wide enough to prevent the overtaken skier from moving forward.

Règle 5 : S'assurer de pouvoir s'engager sans danger sur une piste ou un terrain d'exercice. Rule 5 : Make sure you can safely enter a track or

Règle 6 : En cas de chute, libérer la piste le plus vite possible. Rule 6 : In the event of a fall, get off the track as quickly as possible.

Règle 7 : Utiliser le bord de la piste pour remonter ou descendre la piste. Rule 7 : Use the edge of the track to go up or down the track.

Règle 8 : Tout skieur doit respecter la signalisation.
Rule 8: All skiers must follow the signs.

Règle 9 : Toute personne devra porter secours en cas d'accident. Rule 9: Everyone must provide assistance in the event of an accident.